



Pour le Président
et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le 05/03/2026
ID : 027-242700276-20260302-B02032026_03-DE

B-02-03-2026/03

Département EURE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES
Arrondissement EVREUX	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
Canton CONCHES	DU BUREAU DU 02 MARS 2026

Nombre de délégués en exercice :	15
Nombre de présents :	14
Nombre de votants :	14
Date de Convocation :	23/02/2026

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Deux Mars, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Jérôme PASCO, Président

Madame Danielle JEANNE, Vice-Présidente,

Messieurs Marcel SAPOWICZ, Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Jean-Claude DUFOSSEY, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Vice-Présidents,

Messieurs Christophe CAPELLE, Denis CAVELIER, Christophe DUFLOT, Jacques FAUVEL, Jacques HAPDEY, Membres du Bureau

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSEE

Madame Laurence CLERET

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

Objet : RECONSTRUCTION DES TANNERIES : Marchés

Monsieur Jérôme PASCO rappelle qu'à la suite d'un accident de voiture, le pavillon des Tanneries, sis 3 Route de Conches à la Ferrière sur Risle a été partiellement détruit. Le projet consiste à reconstruire le bâtiment à l'identique. L'expert des assurances vient de valider le principe d'indemnisation de la Communauté de Communes.

Le bâtiment est composé d'un RDC uniquement. La reconstruction sera réalisée selon le principe constructif similaire à l'existant : murs exécutés en briques pleines et la charpente en bois sur support d'ardoises naturelles.



La Communauté de Communes du Pays de Conches a lancé une consultation pour la reconstruction de ce bâtiment selon la procédure adaptée ouverte, en application des dispositions des articles L2123-1 et R2123-1-1° du Code de la Commande Publique. Il est retenu la forme d'un marché ordinaire.

Les prestations sont réparties en 4 Lots :

Lot	Désignation
01	Gros Oeuvre- Curage
02	Charpente Bois- Couverture
03	Platerie- Menuiseries- Revêtements- Peinture
04	Electricité

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Un avis d'appel public à la concurrence a été inséré au BOAMP sous la référence 26-8245, envoyé et publié le 23 Janvier 2026 ainsi que sur le profil acheteur.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot n°01

Critères	Pondération
1-Qualité	60.0
1.1-Organisation du chantier, méthodologie d'exécution des travaux (Exposé des techniques utilisées,...)	20.0
1.2-Qualifications et/ou expérience dans la réalisation de restauration de bâtiments anciens	20.0
1.3-Matériaux utilisés	20.0
2-Prix des prestations	40.0

Pour les lots n°02, 03, 04

Critères	Pondération
1-Valeur technique	60.0
1.1-Organisation et méthodologie d'exécution des travaux	30.0
1.2-Matériaux utilisés	30.0
2-Prix des prestations	40.0



Sur ce dernier, 52 retraits du dossier de consultation ont été identifiés dont 14 pour information seulement. 13 offres ont été remises dont :

☞ **5 pour le lot n° 1 – Curage – Gros Oeuvre**

- CLG pour un montant de 80 340,42 € H.T.
- TETRIA RENOVATION pour un montant de 34 867,80 € H.T.
- NORMANDIE RENOVATION pour un montant de 82 986,97 € H.T.
- MB BATIMENT pour un montant de 16 365,14 € H.T.
- AFM pour un montant de 19 617,00 € H.T.

☞ **1 pour le lot n° 2 – Charpente - Couverture**

- GUESNET Gilles pour un montant de 14 814,17 € H.T. en base et 26 464,17 € H.T. avec option (réhabilitation complète de la charpente et de la couverture)

☞ **4 pour le lot n° 3 – Plâtrerie – Menuiseries – Revêtement – Peinture**

- CLG pour un montant de 24 433,35 € H.T.
- TETRIA RENOVATION pour un montant de 24 980,88 € H.T.
- GUESNET Gilles pour un montant de 21 480,32 € H.T.
- MB BATIMENT pour un montant de 22 672,12 € H.T.

☞ **3 pour le lot n° 4 – Electricité**

- SEVDEC pour un montant de 8 592,84 € H.T.
- DUCHESNE ELECTRICITE pour un montant de 6 231,45 € H.T.
- DB MORIN ELECTRICITE pour un montant de 6 306,77 € H.T.

Après analyse au vu des critères d'attribution définis au règlement de consultation, le classement des offres serait le suivant :

☞ **Lot n° 1 – Curage – Gros Oeuvre**

- 1 - MB BATIMENT
- 2 - TETRIA RENOVATION
- 3 - NORMANDIE RENOVATION
- 4 - AFM
- 5 - CLG

☞ **Lot n° 2 – Charpente - Couverture**

- GUESNET Gilles

☞ **Lot n° 3 – Plâtrerie – Menuiseries – Revêtement – Peinture**

- 1 - MB BATIMENT
- 2 - TETRIA RENOVATION
- 3 - GUESNET Gilles
- 4 - CLG



☞ **Lot n° 4 – Electricité**

- 1 - DUCHESNE ELECTRICITE
- 2 - DB MORIN ELECTRICITE
- 3 -SEVDEC

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ **Retiennent** le classement des offres tel qu'exposé,

☞ **Décident d'attribuer** les marchés aux entreprises suivantes dont les offres se révèlent les mieux-disantes :

- **Lot n° 1 : MB BATIMENT** pour un montant de 16 365,14 € H.T.
- **Lot n° 2 : GUESNET Gilles** pour un montant de 26 464,17 € H.T. (options comprises)
- **Lot n° 3 : MB BATIMENT** pour un montant de 22 672,12 € H.T.
- **Lot n° 4 : DUCHESNE ELECTRICITE** pour un montant de 6 231,45 € H.T.

☞ **Autorisent** Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY ou Laurence CLERET, Vice-Présidents, à signer le marché considéré ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

*AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME*

Conches, le 3 Mars Deux Mil Vingt-Six

LE PRÉSIDENT
Jérôme PASCO



